



POUR LA RÉOUVERTURE DES ACCUEILS PHYSIQUES

La casse du service public ne s'arrête pas à l'hôpital et à l'école. Postes, CAF, préfectures, Sécurité sociale... C'est l'ensemble des services essentiels pour répondre aux besoins de la population qui sont, chaque jour, moins nombreux et moins accessibles.

Dans les quartiers populaires des grandes villes comme dans les campagnes, on ne compte plus le nombre de structures de proximité qui ferment, sacrifiées sur l'autel de l'austérité.

À la faveur de la crise sanitaire de la Covid-19, le gouvernement a donné un coup d'accélérateur à une politique de dématérialisation que beaucoup de nos concitoyens et concitoyennes vivent bien plus comme une déshumanisation.

Guichets fermés, impossibilité d'obtenir un rendez-vous, boîtes vocales qui rendent dingues, obligation de passer par l'informatique, délais de traitement déraisonnables... accéder à ses droits devient un véritable parcours du combattant. Continuité, égalité, adaptabilité : ces grands principes censés guider les services publics sont aujourd'hui bafoués par cet abandon politique.





Quelle continuité ?

72 % des appels téléphoniques à l'Assurance maladie et 54% de ceux à la CAF n'aboutissent pas.

Quelle égalité ?

22% de la population ne dispose ni d'un ordinateur ni d'une tablette à domicile et 15% d'entre elles et eux n'ont pas de connexion internet.

Quelle adaptabilité ?

C'est désormais à l'utilisateur ou l'utilisatrice de se substituer à l'administration et de trouver les moyens "de se former, de se faire aider, de faire, d'être capable" comme l'explique la Défenseure des droits.

Jeudi 30 novembre 2023, l'Assemblée nationale a adopté la proposition de loi transpartisane en faveur de la réouverture des accueils physiques dans les services publics lors de la niche parlementaire du groupe LFI.

C'est une belle victoire collective. Par ce vote, s'ouvre l'espoir d'améliorer significativement l'accès effectif aux droits de millions de nos concitoyennes et concitoyens pour qui la dématérialisation sous tous azimuts des démarches administratives représente un obstacle majeur.

La balle est désormais dans le camp des sénateurs et sénatrices à qui il revient la responsabilité d'inscrire ce texte à l'ordre du jour et de le voter !

La mobilisation continue donc de plus belle !

rouvreznosservicespublics.fr



Rendez-vous sur cette page pour

- **Interpeller vos élus**
- **Partager et faire connaître la proposition de loi**
- **Signer la pétition**

